

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 novembre 2017.

Présents : Mrs Foucher J, Samson PH, Collet Y, Manzini JM, Pattyn Jm, Varen J Mmes Buisson F, Gabanou L, Martin I.

Absents excusés :Mr Martin G, Mme Ropars F

SIEGE: Mr le maire présente le compte rendu des élections du syndicat intercommunal de l'électricité et du gaz de l'Eure qui se sont déroulé le 21 octobre 2017. Le résultat de ces élections ont nommé Mr Hubert Xavier comme président, et Mme Forzy perrine 1ere vice-présidente, Mr Quetier Jean 2eme vice-président et Mr Dorge Christian 3eme vice-président.

Bornes d'incendie. Mr le maire demande au conseil municipal la possibilité de signer une convention avec la SNA pour le contrôle annuel des bornes d'incendie étant donné que le SDIS se sépare de cette compétence. La SNA par l'intermédiaire du service de l'eau peut faire ce contrôle pour les communes qui en font la demande. Après délibération le conseil municipal adopte cette demande et donne pouvoir au maire pour viser cette convention.

Bois communal. Mr le maire présente le devis de marquage de coforouest qui se monte à 442€30 pour effectuer le marquage des arbres à préserver dans le bois de la commune. Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis et donne pouvoir à Mr le maire pour engager les travaux d'abattage. Pour ce faire une circulaire sera distribuée aux administrés pour trouver des volontaires, et signer une convention entre ces personnes et la mairie pour le nettoyage de ce bois.

Contrat DESK. Mr le maire présente le nouveau contrat de la société DESK pour la location de l'imprimante. Ce loyer baisse de 10€ par trimestre pour la même prestation. D'autre part cette même société nous propose une sauvegarde automatique de notre PC pour un prix de 19€ mois. Après délibération le conseil municipal demande si cette sauvegarde est obligatoire ? Et si oui de faire faire un devis par la société meristeme. Mr le maire s'occupera de ces démarches.

Divers : Mr le maire informe le conseil que les colis des anciens arriveront en mairie sem 50. Mr le maire demande si un conseiller est volontaire pour devenir référent environnement au sein de la SNA. C'est Mr le maire qui prendra la place.

La séance est levée à 23h15.